

## Conférence téléphonique du 9 juillet 2020 Programmation 2020 : surcharge en vue !

*Solidaires CCRF & SCL* avait adressé préalablement à la réunion ses questions, ses remarques et ses positions sur le sujet, afin de faciliter un travail en audioconférence pas toujours évident... Globalement, pour **Solidaires**, au-delà du PNE c'est toute la programmation qui doit être abordée car tout est articulé : PNE, hors PNE, demandes autres, CPMM, et même les évaluations professionnelles des collègues !

### **PNE 2020 « revisité »**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les avis sur ce PNE revisité (expression qui rappelle étrangement les menus de restaurants « tendances ») divergent radicalement :

- Pour la Directrice Générale, l'idée est de trouver un équilibre entre les circonstances particulières et la nécessité de reprendre l'activité, avec une adaptation qualitative et quantitative et la suspension de 46 TN qui seront réexaminées pour 2021. Les prélèvements ont aussi été revus à la baisse avec des répartitions à refaire au niveau régional.
- Vu depuis la « base », il est difficile de comprendre l'uniformisation de la baisse « mathématique » de 30% des engagements, d'autant qu'il y a tout le reste... et que les reports de 2020 seront à faire en 2021. Quant au changement qualitatif, il reste

Concernant la TN 27 MA « Fruits et légumes » (baisse de 60% des objectifs) la DG a considéré que le contrôle du calibrage des F&L n'était pas parmi les sujets à portée les plus significatives et qu'il fallait se consacrer sur la loyauté et la francisation.

Une réponse peu satisfaisante, quand l'objet de la TN précise que « *La présente enquête vise à vérifier la conformité des fruits et des légumes aux normes de qualité définies aux plans européen et national, et à contrôler l'information délivrée au consommateur lors de la vente des fruits et légumes. Outre les règles spécifiques au secteur des fruits et légumes, les contrôles doivent être opérés dans le cadre plus général du respect des dispositions du livre IV du code de la consommation et du livre IV du code de commerce, dans les domaines de la qualité et de la loyauté* ». Pour notre part, nous y voyons plutôt un désinvestissement dans le domaine des fruits et légumes, inquiétant pour la mission SSA.

Concernant l'OIV, personne ne comprend pourquoi la DG refuse d'écrire une note annonçant la fin de l'indemnité. La Directrice Générale a déclaré que celle-ci n'avait pas de base juridique (bon, vu les contrôles tatillons des comptables de la DGFIP, on peut avoir des réserves sur cet argument) et qu'en cette année exceptionnelle, le maintien devenait incompréhensible. Argument retourné par **Solidaires**, pour qui le caractère exceptionnel de l'année justifie au contraire l'attribution de la prime à l'ensemble des collègues concernés.

Quant aux TN hors programmes, elles sont particulièrement importantes cette année, avec les TN Covid, dont l'intérêt est, parfois, devenu extrêmement limité et ne correspond pas à une mission de protection des consommatrices et des consommateurs.

La DG a annoncé que les relevés de prix disparaissaient à partir du 6 juillet sauf pour les masques (pour lesquels il n'y a pas d'encadrement des prix en dehors des masques chirurgicaux, d'ailleurs). Il faudra continuer le fastidieux suivi pendant l'été afin de voir s'il n'y a pas de dérapage possible...

On pourrait aussi attendre l'hypothétique redémarrage de l'épidémie pour relancer ce genre de contrôles, mais ce n'est pas chose faite, et à **Solidaires** nous ne voyons franchement pas pourquoi ! Quant à l'encadrement des prix des GHA et des masques, il relève du gouvernement et va rester en l'état pour l'instant.

Pour les CPMM, la DG se retranche derrière les baisses de la programmation en fonction de la classification des risques. Pourtant localement les réalités sont très diverses... et pour certains types de produit le risque est systématiquement élevé, ce qui contribue à alourdir la programmation CPMM pour cette année 2020.

De manière générale, pour **Solidaires**, le cœur du problème est la (sur)charge de travail liée à la pression statistique, ce qui justifiait notre demande d'abandonner les objectifs chiffrés du PNE 2020. La Directrice Générale avait déjà refusé, mais pour nous les arguments ne manquent pas pour une baisse plus radicale des objectifs, et une baisse du nombre de TN maintenues.

**Solidaires** a également fait le lien avec l'interministérialité (les consignes de la DG sont plus ou moins respectées) et l'évaluation (les objectifs de contrôle se retrouvant dans les évaluations).

**Solidaires** a dénoncé des pratiques « managériales » avec des objectifs pour 2020 qui font fi des baisses d'objectifs de visite, voire sont en hausses... Ce à quoi la Directrice Générale a renvoyé au management de proximité, précisant qu'il « y'a des bons et des moins bons managers » et qu'on n'évaluait pas les agent-es selon le nombre de visites.

Tout ceci n'est pas faux, mais laisse peu d'espoir d'amélioration pour les collègues en DD-CS-PP ou en DIRECCTE / DIECCTE qui font face à de telles pratiques.

A **Solidaires** nous avons déjà un nombre inhabituel de saisies sur les évaluations, ce qui tend à établir que si les évaluations se sont parfois bien passées, il y a aussi de sérieuses tensions localement... Ce qui légitime chaque année d'avantage l'abandon du dispositif d'évaluation individuel que nous connaissons, de plus en plus infantilisant !

La Directrice Générale a annoncé qu'un point sur le PNE devrait à nouveau être fait en septembre... tout en précisant que selon la situation les ajustements pourraient se faire dans un sens ou dans l'autre.

Dans un sens on voit bien mais on n'y croit guère au vu du PNE revisité, mais dans l'autre (disparition de l'épidémie ?) on ne voit pas comment les collègues pourraient faire plus jusqu'à la fin de l'année (à moins que la semaine de 60 heures se soit généralisée ?).

La situation exceptionnelle a montré toutes les limites de l'évaluation de l'action publique sous un mode purement statistique, perdant de vue l'objectif de nos missions : la protection des consommatrices et des consommateurs, et le maintien de l'ordre public économique.

## Missions

### SSA

La situation serait inchangée malgré un nouveau grenouillage de l'Agriculture (information datant d'avant l'arrivée du gouvernement Castex).

Le Ministre de l'Economie étant plutôt renforcé dans le nouveau gouvernement, et a récemment réaffirmé qu'il n'était pas question de perdre des effectifs au profit de l'Agriculture : la tendance serait toujours de transférer l'activité sécurité sanitaire à la DGAL sans la loyauté. Comme le ministère de l'agriculture veut des transferts il y a un point de blocage.

### Rapprochement DGCCRF-Douane

Pour la Directrice Générale le rapprochement DGCCRF - Douane est un non sujet. Quant à la situation des PED, l'arbitrage serait encore en attente de décisions sur le Brexit.

### Rattachement ministériel de la DGCCRF

Suite au remaniement ministériel, si pour la partie « Economie » il n'y a pas de grand

bouleversement (et pourtant, quel remaniement ! quel casting !), la configuration complète et la répartition des compétences au sein de Bercy n'est pas encore connue. Bref, on ne sait pas encore à qui la DGCCRF va être rattachée.

#### RéponseConso

Les conventions entre l'ENCCRF et les services « hébergeant » des collègues de RéponseConso sont en cours de discussion et ne seront transmises qu'une fois validés. La DG a précisé que chaque cas était particulier, mais que les contacts étaient plutôt bons pour l'instant...

### **Gestion**

#### Ruptures conventionnelles

Une dizaine de demandes auraient été réceptionnées, et chaque dossier a fait l'objet d'un premier entretien, à l'occasion duquel les collègues ont été informé·es de la fourchette du montant de l'indemnité à laquelle ils et elles pouvaient prétendre.

Le bureau 2A étudie chaque situation, et n'a pas de position de principe sur le sujet. Après une pause liée à la période estivale les dossiers devraient être repris en septembre.

#### Indemnité repas pendant le confinement

La DG va également faire le tour des directions concernant le paiement des indemnités de repas, **solidaires** ayant pointé du doigt quelques directions locales (essentiellement franciliennes... mais pas que) refusant de verser leur dû aux collègues sous prétexte qu'il y a les IFDD... Refus local fondé sur une base légale totalement erronée !

#### Prime Covid

La DG communiquera un tableau (non individualisé, mais tel n'était pas notre demande) de la répartition de la prime Covid.

#### Listes complémentaires Inspecteur

L'épuisement des listes complémentaires, au de-là des possibilités offertes par les désistements, est une décision politique qui ne relève pas de la compétence de la DGCCRF.

#### Demandes diverses

André Schwob, le chef de Service, doit se renseigner pour le RETEX Lubrizol, semblant découvrir le sujet lors de la réunion. **solidaires** avait demandé un retour sur le passage de l'IGS en Seine-Maritime, et la mise en place d'un véritable RETEX associant les personnels concernés.